



Direction des Services du Cabinet  
Pôle communication  
interministérielle

Tarbes, le 14 novembre 2015

2015-091

## **Attentats du 13 novembre** **Déclaration de l'État d'urgence**

\*\*\*

**La préfète a réuni ce jour, conjointement avec le Procureur, l'État Major de sécurité et a décidé l'application des premières mesures suivantes dans le département :**

- **Le contrôle aux frontières est mis en oeuvre** par des contrôles d'identité au tunnel de Bielsa par la gendarmerie, ainsi que par des contrôles renforcés à l'aéroport de Tarbes-Lourdes ;

- **Les patrouilles vigipirates** sont également immédiatement renforcées ;

- **Les voyages scolaires sont annulés** jusqu'à nouvel ordre.

- **Sous l'autorité des maires**, la vigilance sera accrue sur les manifestations et rassemblements qui se tiennent dans le département ce week-end.

La préfète réunira les maires des principales communes dans l'après midi.

Un prochain point de situation sera fait dans l'après midi.